

Paris, le 11 juillet 2014

**Dans le cadre des actions engagées pour la relance de la construction de logements, Manuel VALLS, Premier ministre, a rencontré ce vendredi 11 juillet 2014 à 10h00 à l'Hôtel de Matignon, les principales fédérations professionnelles représentatives de la construction et de la banque, en présence de Sylvia PINEL, ministre du Logement et de l'Egalité des territoires.**

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger et d'en appeler à la mobilisation et à la confiance des professionnels du secteur de la construction et de la banque, afin que les mesures annoncées par le Premier ministre soient mises en œuvre le plus rapidement possible : octroi du prêt à taux zéro au plus grand nombre, développement de l'investissement locatif, simplification des normes, soutien à la rénovation énergétique.

Marie-Françoise Manière remercie le 1<sup>er</sup> ministre et Sylvia Pinel du signal fort qu'ils donnent en recevant les acteurs de la construction.

**Marie-Françoise Manière, Présidente de l'Unifa est venue présenter ses propositions qui s'ajoutent aux interventions des autres présidents de fédérations\* :**

**Tout d'abord elle rappelle que l'investissement dans les études et la conception permet de générer des économies dans la construction et la maintenance et qu'il faut toujours raisonner en coût global.**

Elle présente ensuite quelques mesures qui pourraient être mises en œuvre rapidement et pour certaines sans moyens financiers supplémentaires :

- Rappeler aux maires le décret de 2007 sur la réforme des Permis de Construire (délais, liste de pièces exhaustive)
- Inciter les communes à demander des maquettes numériques urbaines pour raisonner en gabarit et volume, l'architecte pouvant y insérer son projet. Les architectes sont prêts à piloter le BIM pour gagner en rapidité et en qualité, ce qui nécessite un investissement supplémentaire dans les études.
- Inciter les collectivités à accélérer les procédures de révision des PLU et utiliser les moyens légaux en leur possession pour en modifier les points mineurs. Les inciter aussi à n'utiliser que les articles obligatoires nécessaires au règlement de l'occupation des sols.
- Aider financièrement les petites communes à passer du POS au PLU
- Etudier la suppression complète de la zone C du Plan d'Exposition aux bruits
- Recenser tous les sites classés et supprimer ceux qui n'ont plus raison d'être (par exemple arbre remarquable abattu depuis 10 ans)
- Responsabiliser les services de l'état sur les conséquences de leurs décisions (commission de sécurité et d'accessibilité, ABF, ONF, PNR, DIREN ...), notamment sur l'allongement des délais ou carrément l'interdiction de projet pourtant conformes aux PLU et/ou aux attentes citoyennes. Demander aux préfets de recenser tous les dossiers bloqués par diverses commissions
- Aider les collectivités qui construisent des logements par des dotations de l'état pour la construction des équipements nécessaires aux nouveaux habitants (crèches, écoles ..)

Elle conclue en rappelant **que l'urgence de logements ne doit pas conduire à la détérioration de leur qualité. Nous devons penser avant tout aux personnes qui vont s'y loger.**

**Sachons construire des logements évolutifs, pérennes, adaptés aux nouvelles façons de vivre, voire y travailler, et garants d'une bonne intégration sociale.**

**\*Listes des autres intervenants :**

- AIMCC (Association des industries de matériaux de construction)  
Jean Marie VAISSAIRE
- SYNTEC (Syndicat des bureaux d'études)  
Stéphane AUBARBIER
- CINOV (Ingénierie – conseil)  
Dominique SUTRA DEL GALY
- SNAL (Syndicat des aménageurs bâtisseurs)  
Roger BELLIER
- Fédération des EPL  
Roseline SARKISSIAN
- Union des maisons françaises  
Christian LOUIS-VICTOR
- FPI (Fédération des promoteurs)  
François PAYELLE
- SYNAMOME (syndicat des maîtres d'œuvre)  
Claude DUFOUR
- FFB (Fédération française du bâtiment)  
Jacques CHANUT
- CAPEB (Confédération des artisans)  
Patrick LIEBUS
- L'Union sociale de l'habitat  
Jean-Louis DUMONT
- FBF (Fédération bancaire française)  
François PEROL

**Contact presse :**

Patrick Julien, délégué général – 06 07 08 81 53